

**SECTION 1 - DÉPENSES D'EXPLORATION MINIÈRE, DE MISE EN VALEUR DU GÎTE ET D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER 2005
(DÉPENSES COURANTES ET DÉPENSES EN CAPITAL)**

Indiquez tous les montants en dollars (\$) canadiens

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - HORS D'UN SITE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.1					
.....					
.....					
.....					
.....	125	126	127	128	129
1.2 TOTAUX					CASE A

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE MISE EN VALEUR DU GÎTE - SUR UN SITE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.3					
.....					
.....					
.....					
.....	154	155	156	157	158
1.4 TOTAUX					CASE B

AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER

Zone minière et/ou terrain	Dépenses pour travaux physiques et levées sur le terrain	Locations à bail et autres dépenses foncières	Dépenses d'administration et frais généraux à la mine	Dépenses du siège social dans la province où l'exploration a lieu	Totaux
(1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)	\$ (6)
1.5					
.....					
.....					
.....					
.....	183	184	185	186	187
1.6 TOTAUX					CASE C

SECTION 2 - DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN RÉPARATIONS 2005*

CODES D'IMMOBILISATIONS <i>(Voir Guide de déclaration page 4)</i>	<i>(Indiquez les montants en dollars (\$) canadiens)</i>			
	DÉPENSES RÉELLES 2005			
	Immobilisations neuves y compris toutes celles importées (neuves et usagées)*	Achat d'immobilisations usagées Canadiennes*	Rénovation, réfection, remise à neuf, remise en état, restauration*	Total des dépenses en immobilisations* (somme des colonnes 2, 3 et 4)
Colonne (1)	\$ (2)	\$ (3)	\$ (4)	\$ (5)
2.1 Terrains et droits miniers*	188			
2.2 Construction résidentielle*	189	190	191	

2.3	**Codes 1005 - 5999	CONSTRUCTION NON RÉSIDENIELLE*			
194		195	196	197	198
201		202	203	204	205
208		209	210	211	212
215		216	217	218	219
222		223	224	225	226
229		230	231	232	233
236		237	238	239	240
243		244	245	246	247
250		251	252	253	254
257		258	259	260	261
264		265	266	267	268
271		272	273	274	275
2.4 TOTAL CONSTRUCTION NON RÉSIDENIELLE Le total de la case D doit équaler le total de la Section D, lignes 18.1.1 plus 18.1.1.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada.					278

2.5	**Codes 6001 - 9099	MATÉRIEL ET OUTILLAGE*			
398		399	400	401	402
405		406	407	408	409
412		413	414	415	416
419		420	421	422	423
426		427	428	429	430
433		434	435	436	437
440		441	442	443	444
447		448	449	450	451
454		455	456	457	458
461		462	463	464	465
468		469	470	471	472
475		476	477	478	479
482		483	484	485	486
489		490	491	492	493
496		497	498	499	500
503		504	505	506	507
510		511	512	513	514
2.6 TOTAL MATÉRIEL ET OUTILLAGE Le total de la case D doit équaler le total de la Section D, ligne 18.1.2 plus 18.1.2.1 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada.					517

* Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 5.

2.7 DÉPENSES NON CAPITALISÉES POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN* Les cases 638 et 639 doivent équaler la ligne 18.2.1 et la ligne 18.2.2 colonne 8 du formulaire MIN-EX4R de Ressources naturelles Canada	Construction non résidentielle (1)	Matériel et outillage(2)
	638	639
	.00	.00

SECTION 3 - DÉTAIL SUR LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

	Construction non résidentielle		Matériel et outillage	
	\$		\$	
3.3 Quel est le coût total de vos travaux en cours à la fin de l'année?*	676	Zero <input type="checkbox"/>	677	Zero <input type="checkbox"/>
3.4 Si vous capitalisez vos immobilisations louées selon les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés, quelle est la valeur totale des actifs acquis par location?*	682	Zero <input type="checkbox"/>	683	Zero <input type="checkbox"/>

SECTION 4 - CHANGEMENTS DES PLANS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS*

	Construction non résidentielle Case D	Matériel et outillage Case E
	<i>(Cochez la case appropriée)</i>	
À partir des dépenses déclarées précédemment dans les Estimations provisoires pour 2005		
4.1 Plans abandonnés (<i>indéfiniment</i>)	701 <input type="checkbox"/>	702 <input type="checkbox"/>
4.2 Plans reportés à une(des) année(s) ultérieure(s)	705 <input type="checkbox"/>	706 <input type="checkbox"/>
4.3 Réduction de l'envergure du(des) projet(s) planifié(s)	709 <input type="checkbox"/>	710 <input type="checkbox"/>
4.4 Augmentation de l'envergure du(des) projet(s) planifié(s)	713 <input type="checkbox"/>	714 <input type="checkbox"/>
4.5 Introduction d'un(de) projet(s) additionnel(s) dans les plans actuels	717 <input type="checkbox"/>	718 <input type="checkbox"/>
4.6 Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s)	721 <input type="checkbox"/>	722 <input type="checkbox"/>
4.7 Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi	725 <input type="checkbox"/>	726 <input type="checkbox"/>
4.8 Meilleure information ou procédures de déclarations révisées	729 <input type="checkbox"/>	730 <input type="checkbox"/>
4.9 Autre(s)	733 <input type="checkbox"/>	734 <input type="checkbox"/>

SECTION 5 - ALIÉNATION ET VENTE D'IMMOBILISATIONS*

Codes d'immobilisations <i>(Voir Guide de déclaration, page 4)</i>	Prix de vente	Coûts d'immobilisations accumulées*	Âge
Colonne (1)	\$ (2)	\$ (3)	Années (4)
5.1 Terrains et droits miniers	735	861	
5.2 Construction résidentielle	736	737	738

5.3	**Codes 1005 - 9099	CONSTRUCTION NON RÉSIDENIELLE / MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
739	740	741	742
743	744	745	746
747	748	749	750
751	752	753	754
755	756	757	758
759	760	761	762
763	764	765	766
767	768	769	770
771	772	773	774
775	776	777	778
5.4 TOTAUX	779	CASE H 780	CASE I

** Si d'importantes dépenses sont déclarées pour d'autres groupes d'immobilisations (codes se terminant par 99), veuillez en donner une description à la page 5.

SECTION 6 - UTILISATION DE LA CAPACITÉ*

6.1 En 2005, à quel pourcentage de la capacité, fonctionnait cette mine? 849 %

On définit la capacité comme la production maximum possible dans des conditions normales. En ce qui concerne ces dernières, veuillez suivre les pratiques d'exploitation de l'entreprise en matière d'utilisation des installations de production, des heures supplémentaires, du travail en équipe, des congés, etc. Si une de vos installations permet de substituer un produit à un autre, utilisez un ensemble de produits à la capacité qui se rapproche le plus par sa composition de votre production de 2005.

6.2 Si cette mine ne fonctionnait pas à sa pleine capacité en 2005, quelle en était la principale raison? (S'il vous plaît cochez la case appropriée)

• insuffisance de commandes	850 <input type="checkbox"/>	• fermeture temporaire de la mine	854 <input type="checkbox"/>
• insuffisance de main-d'oeuvre disponible	851 <input type="checkbox"/>	• démarrage d'une nouvelle installation	855 <input type="checkbox"/>
• manque de matières brutes ou de fournitures	852 <input type="checkbox"/>	• les stocks suffisants	856 <input type="checkbox"/>
• grève ou autre arrêt de travail	853 <input type="checkbox"/>	• autres raisons - (veuillez préciser) : _____	857 <input type="checkbox"/>

6.3 Si cette mine fonctionnait à plus de sa capacité en 2005, quelle en était la principale raison? (S'il vous plaît cochez la case appropriée)

• demande accrue pour les produits	858 <input type="checkbox"/>	• autres raisons - (veuillez préciser) : _____	860 <input type="checkbox"/>
• les stocks insuffisants	859 <input type="checkbox"/>		

6.4 La capacité de production de cette usine a-t-elle changé en 2005?

• Augmenté	870 <input type="checkbox"/>	• Diminué	871 <input type="checkbox"/>	• Aucun changement	872 <input type="checkbox"/>
------------	------------------------------	-----------	------------------------------	--------------------	------------------------------

Nom de la personne responsable de déclarer l'utilisation de la capacité (si différent du nom sur la page 5) (écrire en majuscules ou dactylographier) _____ Numéro de téléphone _____

Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce questionnaire? 098 _____ heure(s) 099 _____ minute(s)

SI DES DÉPENSES POUR D'AUTRES GROUPES D'IMMOBILISATIONS (CODES SE TERMINANT PAR 99) SONT DÉCLARÉES AUX SECTIONS 2 ET 5, VEUILLEZ EN DONNER UNE DESCRIPTION

DÉPENSES RÉELLES 2005			
Codes d'immobilisations	Description d'immobilisations	Codes d'immobilisations	Description d'immobilisations
9 9		9 9	
9 9		9 9	
9 9		9 9	

COMMENTAIRES
055

UTILISATION DES DONNÉES FOURNIES :

Les données recueillies par les enquêtes sur les immobilisations et les réparations paraissent dans les publications *Investissements privés et publics au Canada – n° 61-205 au catalogue et Dépenses en immobilisations par type d'actif*. Ces publications permettent à des analystes d'évaluer les emplois directs ou indirects, l'achat de matériaux et de services que peuvent créer les dépenses engagées pour de nouvelles immobilisations ou l'entretien de celles qui existent (capacité de production), et ce, pour chaque année, branche d'activité, province et territoire. La présentation de totaux publiés protège la confidentialité des données conformément à la *Loi sur la statistique*.

ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX SUR LE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS :

Afin d'éviter tout chevauchement d'enquêtes et de diminuer le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements pour cette enquête.

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique*, avec les bureaux de la statistique de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Statistique Canada adhère à l'entente en vertu de l'article 11 avec les bureaux provinciaux de la statistique qui ont des lois sur la statistique semblables à la loi fédérale. Ces bureaux provinciaux ont l'autorité de recueillir cette information et ont les mêmes normes de confidentialité et de pénalités pour divulgation d'information confidentielle que la *Loi sur la statistique* fédérale.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada a conclu les ententes de partage de données avec le ministère du Trésor provincial de l'Île-du-Prince-Édouard, le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest, le Bureau de la statistique du Nunavut, le Bureau de la statistique du Yukon et Ressources naturelles Canada. Les ententes que nous avons avec ces organismes les obligent à tenir les renseignements confidentiels et à ne les utiliser qu'à des fins de statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en donnant un avis écrit au statisticien en chef et en retournant leur lettre d'opposition avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe ci-jointe.

En conformité avec l'entente conclue en vertu de l'article 12 avec le Saskatchewan Department of Energy and Mines, Statistique Canada recueille l'information pour elle-même en vertu de la *Loi sur la statistique* et pour le Saskatchewan Department of Energy and Mines, conformément à *The Mineral Resources Act (Saskatchewan)*. En ce cas, les répondants ne peuvent refuser de partager leur information puisque la partie à l'entente est autorisée par la loi à obliger les répondants à fournir l'information.

Nom de la personne responsable de la déclaration (écrire en majuscules ou dactylographier)	Poste officiel	Date de la déclaration		
		jour	mois	année
Adresse (si elle est différente de l'adresse postale)	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur		

MERCI DE VOTRE COLLABORATION